



Maison en indivision et séparation

Par **melisa**, le **20/05/2017** à **12:30**

Bonjour,

Je me suis séparée de mon compagnon, nous avons acheté une maison en indivision, actuellement je suis revenue dans ma région.

Lui vit tjrs dans la maison et sa nouvelle compagne va venir le rejoindre.

J'aimerais pouvoir faire estimer la maison, mais mon ex ne répond plus à mes messages.

Il faut savoir également que je me suis portée garante de son crédit, et il y a quelques temps il m'avait menacé de cesser de payer si j'envisageais de vouloir vendre.

Je ne sais pas comment faire, j'ai vu un avocat qui m'a plus ou moins expliqué, l'entretien a été rapide car il était pressé.

Pouvez-vous me dire quelles démarches dois-je faire, puis-je faire une estimation sans son accord ? a-t-il le droit de ne pas vouloir vendre ?

Vous remerciant pour tous les conseils que vous pourrez m'apporter, car je suis perdue, et en plus je n'ai pas de gros revenus.

Par **youris**, le **20/05/2017** à **13:49**

bonjour,

si votre ex refuse de vendre, une estimation ne servira à rien.

pour vendre un bien en indivision, il faut l'accord de tous les indivisaires sinon il vous faudra faire une procédure au tribunal pour être autorisé à vendre malgré le refus de votre ex.

vous pouvez demander une indemnité d'occupation à votre ex qui occupe privativement un bien indivis.

si vous êtes co-emprunteur du bien, si votre ex cesse de payer et vous aussi, l'organisme pourra saisir la maison et la faire vendre pour rembourser le crédit.

ce n'est donc pas l'intérêt de votre ex qui vit dans la maison.

salutations

Par **melisa**, le **20/05/2017** à **15:08**

Merci pour votre réponse Youris, pour l'indemnité d'occupation mon ex ne voudra jamais, ou faut-il que je passe par un avocat pour la demander ?

cordialement.

Par **youris**, le **20/05/2017** à **16:29**

dans ce cas, il faut lui faire une mise en demeure par LRAR et en cas de refus voir un avocat pour une procédure judiciaire.

Par **melisa**, le **20/05/2017** à **16:42**

Merci beaucoup pour vos réponses youris.

bonne soirée